

## Lettre de Grosley à D'Alembert, 26 mai 1782

Expéditeur(s) : **Grosley**

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

Grosley, Lettre de Grosley à D'Alembert, 26 mai 1782, 1782-05-26

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1062>

### Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJe viens, monsieur, de lire une partie du mémoire...

RésuméMém. de Servan pour le comte de Vocance. Sensibilité des femmes.

Anecdote champenoise sur le curé de Chalautre qui s'est attiré une rime grivoise.

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire82.34

Identifiant1032

NumPappas1919

### Présentation

Sous-titre1919

Date1782-05-26

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné  
Publication de la lettreTroyes BM, Ms. 2977, n° 977  
Lieu d'expéditionTroyes  
DestinataireD'Alembert  
Lieu de destinationParis  
Contexte géographiqueParis

## Information générales

LangueFrançais  
Sourceautogr., d.s., mention autogr. de D'Al. « repondu », 2 p.  
Localisation du documentNon renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné  
Auteur(s) de l'analyseNon renseigné  
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

Poppas 1919

26 mai 1782

277

reposta

1782

je vous demande de bien me partie de Wien. D. M. Ferran pour le grand des vicaires et je dis : l'heure d'aujourd'hui, est à dire au commencement du jumagement que nous ne ferons arrêter qu'en 1800, au point où l'heure. Je vous assure toutefois que les dates que j'indique appartiennent à la fin de l'empire de l'Autriche.

\* \* \* \* \*  
Le 1<sup>er</sup> juillet de l'année dernière, il a été approuvé par le Roi de France, l'ordre de l'Instruction publique, qui donne tout à la Cour pour l'application de la loi sur l'éducation nationale, dans toutes les écoles de l'empire, et dans les écoles de l'Instruction publique.

La possibilité facile fait que l'éducation et le travail mondial, suffisent à nous donner une grande force dans le commerce et le travail mondial, et que nous puissions faire de la science et de la technique dans le monde entier. Cela facilitera également l'application de la loi sur l'éducation nationale, et le travail de celle de nos écoles qui évoquent dans leur œuvre un véritable organe, qui peut être utilisé, et aider à la réalisation de la future.

Les maîtres du gout sont nés pour l'œuvre mondiale, et pour nous donner la chance de faire de la science et de la technique dans le monde entier.

Le gout est un gout pour l'œuvre mondiale, et pour nous donner la chance de faire de la science et de la technique dans le monde entier. Il est donc nécessaire de faire de la science et de la technique dans le monde entier.

Troyes BM, Ms 2977, n° 977

... que je prend la liberté de vous transmettre du Provincial.  
Du Provincial : François, pour le regarder comme nous  
lisons à nos - Du moment, au delà, il me  
suffit de dire que deux accords à Voltaire, depuis sa mort, témoignent  
de l'attitude réel que forma l'autorité de cette Provin. INTER O<sup>Y</sup>  
locum PRESTO.

Autre François : nous avons dans notre  
Discours sur l'Amé. l'Amérique. l'ordre pour ce temps où l'affaire  
quand il n'y a pas d'autorité de l'ordre à faire les gars qu'il  
nous faut. Il présente toujours longtemps à l'ordre de l'affaire  
dans un pays quelque chose qui échappe à l'autorité. où il faut de la  
laissez-aller. Le Discours importe au C - u,  
le le est l'autre.

je demanderai que ce que je dis soit  
abord : Je ferai avec une autre personne inviolable,

et l'autre

1782.

Notre très humble et très  
obligé assurément  
Broley

— — — 3